

Marly-sur-Arroux

Consultés, les habitants rejettent la poursuite du projet éolien

Appelés aux urnes ce dimanche, les électeurs de Marly-sur-Arroux ont rejeté l'idée d'un projet éolien sur leur commune. Trois machines culminant à 200 mètres de hauteur étaient envisagées par la société VSB dans les bois de Beaumont.

« Le projet va s'arrêter, voilà. » Au bout du dépouillement des 190 bulletins de vote, le maire de Marly-sur-Arroux, Christophe Bailly, livre le verdict des urnes. Sollicités ce dimanche, les électeurs de la commune ont finalement rejeté la poursuite d'un projet éolien, à l'étude dans les bois de Beaumont. La tendance est plutôt nette, à plus de 55 % des suffrages exprimés.

Portée par la société VSB Énergies Nouvelles, la perspective avait déjà suscité une opposition, notamment parmi la population de Vendennes-sur-



Le dépouillement des bulletins est sans appel. À 55 %, les Marlysois n'ont pas souhaité la poursuite du projet éolien. Photo Noémi Predan

Arroux. En effet, les nuisances visuelles d'un tel projet (trois éoliennes de 200 mètres) étaient davantage tournées vers la commune voisine. Mais au juste, quel était l'avis des habitants de Marly-sur-Arroux ?

La municipalité avait choisi de donner la parole à ses administrés, via une consultation citoyenne organisée ce dimanche. À 19 heures, un premier pari était gagné, 66,9 % des inscrits s'étant rendu aux urnes.

Le conseil municipal devrait se ranger du côté de l'avis des habitants

À l'heure du dépouillement, quelques habitants avaient fait le déplacement. « Je suis soula-

gé, mais ce n'est qu'une étape, indiquait un électeur de la commune, Frédéric Maringue. Mais ce n'est qu'une étape. » A priori, le conseil municipal devrait suivre l'avis des habitants, lors d'une prochaine délibération. Le dernier mot reviendra alors au préfet.

Le maire, Christophe Bailly, respectera le souhait des Marlysois. « Je suis conscient qu'un tel projet a un impact gigantesque sur le visuel. On ne se voyait pas prendre une telle décision à 11 conseillers. Je suis d'abord heureux que cette consultation puisse fonctionner. » Présent dans le bureau de vote, un habitant coupe: « Mais la commune va perdre 60 000 €! » « On ne va pas les perdre, puisqu'on ne les a jamais eus », rétorque le maire, qui se veut rassurant quant à la situation financière de Marly-sur-Arroux. « Notre commune est saine financièrement. Elle peut vivre sans éoliennes. »

● Noémi Predan